**37ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2021)**

**Géorgie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 26 janvier 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je remercie la délégation de la Géorgie pour la présentation de son rapport. La France invite les autorités à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Renforcer l’impartialité des instances judiciaires;

2- Garantir l’accès des femmes et des filles aux droits et à la santé sexuels et reproductifs, notamment par l’accès à une éducation complète, et lutter contre les mariages d'enfants et les mariages forcés ;

3- Lutter contre toutes les formes de violences et de discrimination fondées sur le genre et l’orientation sexuelle ;

4- Garantir la liberté des médias et le pluralisme médiatique ;

5- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et  le protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées;

6- Protéger les défenseurs des droits de l’Homme.

Je vous remercie./.